

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le jeudi 11 octobre 2018 à 16 h 30.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

La présente séance a été convoquée, à la demande de madame la Mairesse, Lyne Boulanger, par un avis du secrétaire-trésorier du 10 octobre 2018 remis à tous les conseillers, ce même jour

Est absent : Meagan Reid

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2018-383 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance extraordinaire du 11 octobre 2018. Il est 16 h 30.

Aucune personne présente dans la salle.

ADOPTÉ

2018-384 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2018-385 ABOLITION POSTE 1^{er} HOMME ARÉNA

CONSIDÉRANT que l'entretien de l'aréna est assumé par une firme externe;

CONSIDÉRANT que la Ville désire ne pas remplacer ce poste.

Il est unanimement résolu

QUE la Ville abolit le poste de 1^{er} homme aréna détenu par Richard Moore, en date du 11 octobre 2018.

ADOPTÉ

2018-386 ABOLITION POSTE DE JOURNALIER-OPÉRATEUR - ARÉNA

CONSIDÉRANT que l'entretien de l'aréna est assumé par une firme externe;

CONSIDÉRANT que la Ville désire ne pas remplacer ce poste.

Il est unanimement résolu

QUE la Ville abolit le poste de journalier-opérateur aréna détenu par René Boislard, en date du 11 octobre 2018.

ADOPTÉ

**2018-387 AFFICHAGE – DEUX POSTES DE JOURNALIER-
OPÉRATEUR**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, soit autorisé à procéder à l'affichage de
pour deux postes de journalier-opérateur. **ADOPTÉ**

2018-388 SIGNATURES – ACHAT DE TERRAIN RUE WARNER

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin,
soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'achat de terrain de la rue
Warner appartenant à Cascades portant le numéro de lot 6 195 196 du cadastre
du Québec.
Le paiement de 80 000 \$ sera effectué à même le fond réservé.
Il est entendu qu'un versement de 40 000 \$ sera effectué lors de la signature de
l'acte de vente et le solde de 40 000 \$ sera remis au plus tard le 31 janvier 2019.
ADOPTÉ

2018-389 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 16 h 53. **ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signée chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2018-388	Signatures – Achat de terrain rue Warner